Mis en congé illimité le 30 [illegible] 1918 - 1er Echelon - Dépôt Démob. 121e Rt d'Infie se retire à Yzeure (

Guillaumin

Nom : Guillaumin

Prénoms : Emile François Surnom :

121e R.I.T. Sergent Mle Caterinier

ÉTAT CIVIL.

Né le 10 Novembre 1873, à Yzeure, canton de Bourbon, département de l'Allier, résidant à Yzeure, canton de Bourbon, département de l'Allier, profession de Cultivateur

fils de Gilbert et de Manière anne Louise, domiciliés à Yzeure, canton de Bourbon, département de l'Allier

N° 66 de tirage dans le canton de Bourbon

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

(Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)

Bon

Compris dans la 1re partie de la liste du recrutement cantonal (1 re portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Dans l'armée active.

Parti le 16 Novembre 1894 arrivé au corps le dit jour
N° Mle 5349 soldat de 2e classe
Caporal le 28 Septembre 1895
Sergent le 22 Septembre 1896
Envoyé dans la disponibilité le 18 7bre 1897
Obtient le certificat de bonne conduite "accordé"

Passé dans la Réserve de l'armée active le 1er Novembre 1897

SIGNALEMENT.

Cheveux châ, sourcils Chatains Clairs
yeux gris, front bombé
nez moyen, bouche moyenne
menton rond, visage ovale
Taille : 1 m. 69 cent. Taille rectifiée : 1m. ____ cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1). 3
militaire (2). ____

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

		Numéro au répertoire des corps.
Dans l'armée active.	139e Régt d'Infanterie	
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.	Régt d'Infanterie à Montluçon	10 bis
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.	95e Régt d'Infie 1er août 95e Régt d'Infie 1er août 61e Régt Infie 7e août	1683 1683 1678

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	Domicile ou Résidence.

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Numéro au contrôle spécial du recrutement. 89

Mis en congé illimité de démobilisation le 20 décembre 1918
1er Echelon Dépôt démobilisateur du 121e Régiment d'Infanterie. Se retire à Yzeure
A accompli une 1re période d'exercices dans le 121e Régt d'Infanterie du 2 Janvier au 23 7bre 1900
A accompli une 2e période d'exercices dans le 121e Régt d'Infie du 2e août au 20 7bre 1903
Passé dans l'armée territoriale le 1er octobre 1907

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

11

Rappelé à l'activité (Décret de Mob. Gle du 1er Août 1914)
arrivé corps le 1er octobre 1914 - Passé au 95e Régt Infie le 24 Mars 1915. Passé au 95e Régt Infie le 1er Juillet 1915. Passé au 61e Régt Infie le 30 Juillet 1918.
Campagnes. Contre l'Allemagne du 1er octobre 1914 au 3 décembre 18.

A accompli une période d'exercices dans le 98e Régiment Terl d'Infie du 12 octobre au 26 octobre 1908
Passé dans la réserve de l'armée territoriale le 1er octobre 1914
Libéré du service militaire le 1er Octobre 1921

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
1 NOV	1897	~~1907~~	~~1919~~	~~1919~~

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : *exercé* ou *non exercé*. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 5e partie de la liste, l'indication à porter est : *Ajourné*.
Pour ceux compris dans la 6e liste, l'indication à porter est : *Service auxiliaire*.
Pour ceux compris dans la 7e liste, l'indication à porter est : *Mis à la disposition du Ministre de la Marine*. (Art. 4 de la loi.)